BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV MARAICHAGE – N°30 DU 28 OCTOBRE 2021

rédigé par Claire NICOLAS - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - CDDL

ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1

Alliums
Mineuse P.2

Brassicacées
Piéride, Mildiou P.2

Carotte - Panais Porte Graine
Mouche mineuse du céleri P.3

Salade - Mâche - Jeunes pousses - Epinard
Botrytis, Rhizoctone P.3

FOCUS :
Mouche mineuse du céleri P.4

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

La pression des ravageurs des cultures légumières est faible ces dernières semaines. On observe principalement de la mouche mineuse du céleri en parcelle de panais porte graine. Les vols des mouches des cultures légumières semblent se terminer.
Les conditions météorologiques plus humides ont favorisées le développement des maladies sous abri principalement sur culture de mâche, laitue et jeunes pousses. Surveillez vos cultures.

BILAN METEOROLOGIQUE

Source : Weather Measures

	Pluviométrie 2021 mm (S 42)	T min (S 42)	T max (S 42)
Allonnes (49)	487,1 mm (+5)	0,1°C	26,0°C
Challans (85)	568,5 mm (+8,3)	6,0°C	23,2°C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	559,7 mm (+13,1)	1,0°C	23,4°C
La Planche (44)	558.4 mm (+12,5)	1,3°C	23,7°C
Laval (53)	474,0 mm (+16,2)	2,1°C	23,6°C
La Roche-Sur-Yon (85)	560,8 mm (+12,8)	5,5°C	22,5°C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	525,5 mm (+12)	0,4°C	25,4°C

Les conditions météorologiques des semaines 42 et 43 ont été relativement identiques aux semaines précédentes. La pluviométrie est restée relativement faible pour la saison et les journées particulièrement ensoleillées. Ces conditions climatiques ont été favorables a une baisse des températures qui ont ralenti l'activité des ravageurs en plain champ.

Ces conditions climatiques sont cependant favorables aux ravageurs et maladies sous abri. Surveillez vos cultures.
Le retour de pluies ce weekend devrait permettre une augmentation des températures. Ces conditions climatiques sont favorables au vol des mouches des cultures légumières et aux pucerons.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

ALLIUMS

Poireau : Villebernier (49), Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44).

• Ravageurs et Maladies

Mouche mineuse (Poireau)

En fin de semaine 42, 1 **mouche mineuse** a été capturée dans le 44 dans l'une des 3 parcelles de poireaux suivies. Aucune mouche mineuse n'a été piégée dans les autres parcelles en 44.
Dans le 49, les piégeages restent faibles en semaine 43. On relève 1 mouche/ plaque à Saumur (49) et Villebernier (49). A Dénezé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49), *P. gymnostoma* n'est pas présente dans les parcelles de poireaux en semaine 43.

Thrips (Poireau)

Dans le 49, la pression **thrips** est stable en semaine 43. On relève 40 individus/ plaque à Saumur comme en semaine 41 et 42. En semaine 43, à Villebernier (49), on dénombre 25 individus/ plaque, et 33 individus / plaque à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). A Dénezé-sous-Doué (49), aucun individu n'a été piégé cette semaine.
En fin de semaine 42, dans le 44, le nombre de thrips capturés dans les 3 parcelles de poireau suivies est de nouveau en augmentation. On dénombre 46 thrips / plaques et 40 thrips / plaques dans les parcelles de poireaux plantés et 6 thrips / plaques dans la parcelle de poireau semée.
Le retour des températures plus douces la semaine prochaine est favorable a leur développement.

Rouille et Alternaria (Poireau)

Dans le 49, il n'y a pas d'évolution de la pression **rouille** et **alternaria**.

BRASSICACEES

Chou : Dénezé-sous-Doué (49), Saumur (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Navet, Radis : parcelles flottantes (44), Dénezé-sous-Doué (49).

• Ravageurs et Maladies

Mouche du chou et Mouche des semis (Chou)

A Dénezé-sous-Doué (49), aucun **mouche du chou** n'a été piégée en semaine 42 et 43. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 1 mouche du chou/ bol a été capturée en semaine 43.
La pression **mouche des semis** est nulle sur l'ensemble des parcelles du réseau en semaine 43.

Piéride (Chou)

En semaine 43, des chenilles de **piéride** et des adultes ont été observés en parcelle de chou sous abri à Dénezé-sous-Doué (49).

Chenille défoliatrice (Chou)

A Dénezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence de dégâts de **chenilles défoliatrices** sur les cultures de choux sous abri. Ce ravageur reste présent dans les parcelles malgré la baisse des températures. Surveillez vos cultures.

Altise (Chou, Radis)

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on nous signale que des **altises** sont toujours présentes sur la culture de chou sous abri en semaine 42. Des dégâts sont visibles sur cette culture. A Dénezé-sous-Doué (49), des dégâts d'altises sont également observés sur culture de radis sous abri. Surveillez vos cultures.

Puceron (Chou)

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), des **pucerons cendrés** sont observés en parcelle de chou sous abri en semaine 42.

Mildiou (Roquette, Radis)

On nous signale la présence de **mildiou** dans les parcelles de radis et roquette dans le 44.

Mycosphaerella (Chou)

On nous signale la présence de taches de **mycosphaerella** en parcelle de chou sous abri à Dénezé-sous-Doué (49).

CAROTTE - PANAIS PORTE GRAINE

Carotte : Dénezé-sous-Doué (49), Saumur (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelle flottante—Varennes-sur-Loire (49). Panais porte-graine : Beaufort-en-Vallée (49) et Corné (49).

• Ravageurs

Mouche de la carotte et Mouche mineuse du céleri (Carotte, Panais porte-graine)

Aucune **mouche de la carotte** n'a été capturée en parcelle de carotte sur l'ensemble des parcelles du réseau. Le risque pour les cultures est faible.

En semaine 43, la pression **mouche du céleri** reste forte dans les parcelles de panais porte-graine. On relève 82,5 individus/ plaque à Corné (49) et 6,5 individus/ plaque à Beaufort-en-Vallée.
En semaine 43, dans les parcelles de carotte suivies, on relève 0 mouches du céleri/ plaque à Dénezé-sous-Doué (49) et 1 mouche/ plaque à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).
Le risque est toujours élevé cette semaine pour les panais porte-graine. Il n'y a pas de risque pour les panais et céleri en production.

SALADE - MACHE - JEUNES POUSSES - EPINARD - BLETTE

Salade : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44). Laitue, Jeunes pousses, Mâche et Roquette : parcelles flottantes (44), Craon (53). Epinard : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44). Blette : parcelles flottantes (49)

• Ravageurs et Maladies

Noctuelle : *A. gamma* (Laitue)

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), aucune **noctuelle** n'a été piégée en semaine 42 et 43.

Puceron (Laitue, Jeunes pousses, Epinard, Blette)

Dans le 44, on nous signale la présence de **pucerons** sur les cultures de laitue et de jeunes pousses en semaine 42.
En parcelle d'épinard sous abri, à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), les pucerons sont toujours présent en semaine 42. La pression reste faible sur cette culture.
Dans le 49, on nous signale également la présence de pucerons sur culture de blette.

Rhizoctone (Mâche)

Des dégâts de **rhizoctone** sur mâche nous sont signalés dans le 44. Aucun dégât n'a été observé en parcelle de mâche à Craon (53).

Phoma (Mâche)

Dans le 44, le **phoma** provoque des dégâts sur les cultures de mâche. A Craon (53), aucun dégât n'a été observé en parcelle de mâche.

Fonte des semis (Jeunes Pousses)

Des dégâts de **fonte des semis** nous sont signalés en parcelle de jeunes pousses dans le 44.

Botrytis (Laitue, Mâche)

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on nous signale la présence de **botrytis** en parcelle de laitue : 55% des plantes présentent des symptômes.
A Craon (53), aucun dégât de botrytis n'a été observé en parcelle de mâche.

FOCUS : MOUCHE MINEUSE DU CELERI

Source : ephytia

Description du ravageur :

L'adulte est une mouche de 5 à 6 mm de longueur. Les individus de la génération d'été sont relativement clairs, rouge jaune, avec la tête claire. Ceux de la génération d'hiver sont noir brillant. Les deux formes ont une tête jaune. Tous ont des ailes sombres et rayées, caractéristique de la famille des Tephritidae.

Les œufs sont pondus par petits groupes sur les feuilles. La larve est un asticot très petit (env. 6-7 mm) et blanc verdâtre avec des crochets buccaux noirs. La pupe (5 mm de long) est jaunâtre.

Mouche mineuse du céleri – Crédit photo : ephytia

Les dégâts sur les cultures :

Ce sont les larves qui causent des dégâts. Les feuilles sont parcourues de mines, les mines collectives se traduisant par une grosse cloque blanche devenant brune. Les excréments brillent par transparence, entre les 2 épidermes de la feuille. Les feuilles prennent une allure brûlée et desséchée. Privé ainsi d'une grande partie de la surface foliaire et ayant donc une activité photosynthétique réduite, le céleri ne produit qu'un bulbe chétif.

Hôtes du ravageur :

Cette espèce, assez fréquente est un ravageur du céleri (*Apium graveolens*), mais cette mouche s'attaque aussi à quelques autres ombellifères (Apiaceae) comme l'angélique, la cigüe, la grande berce, etc. et des plantes d'ornement, comme la berce géante du Caucase.

Ce ravageur est présent en Europe et en Asie Mineure.

Dégâts de mouche mineuse du céleri – Crédit photo : CDDL

Cycle de développement :

Il y a deux générations par an. Les premières mouches (mouches d'hiver) apparaissent en mai et pondent à la face inférieure des feuilles. Les œufs éclosent au bout d'une semaine. La larve se développe dans les mines creusées au cours de son développement. Les larves sont souvent grégaires et se développent en 3 semaines. La nymphose a lieu dans les mines foliaires ou dans le sol. Après pupaison (4 semaines), la seconde génération apparait en juillet-aout (mouche d'été). Les larves de 2ème génération hivernent à l'état de pupe dans le sol.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Rédacteur : Cécile SALPIN - CAPDL- CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré – CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.